

PROJET

GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

Direction du Domaine et de l'Action Territoriale

Service Territorial de Rouen

CONVENTION

ETUDE DE LA DESSERTE POIDS LOURDS DU PORT AMONT

Entre les soussignés :

- La Mairie de ROUEN représenté par son Maire, Monsieur Yvon ROBERT, 2 Place du Général de Gaulle, CS 31 402, 76037 ROUEN Cedex

Et,

- le Grand Port Maritime de Rouen, dénommé ci-après « GPMR », représenté par son Directeur, M. Philippe DEISS - 34, Boulevard de Boisgullibert - B.P.4075 - 76022 ROUEN CEDEX 3,

Il est convenu ce qui suit :

Preamble

A l'issue de la réunion du 30 mai 2011 organisée par le Préfet de la Région haute Normandie avec le Comité des gestionnaires de voiries, le GPMR a accepté d'assurer le pilotage, en lien avec les gestionnaires de voiries concernés, d'une étude visant à évaluer les impacts socio-économique de plusieurs scénarios de desserte poids lourds de la partie amont du Port de Rouen, rive droite et rive gauche, ce qui a été validé par le Comité de pilotage du 15 septembre 2011 réunissant les principaux élus concernés sous la présidence de M. le Préfet de la Région de Haute-Normandie.

Cette étude consiste à réaliser une analyse complète des flux PL (y compris transports exceptionnels ou de matières dangereuses) desservant le Port amont de Rouen (de Rouen à Moulineaux en rive gauche et de Rouen au Val de la Haye en rive droite).

L'étude est composée en trois phases :

- Un diagnostic initial qui est établi sur la base des études existantes et disponibles auprès des principaux gestionnaires de voiries et sur les campagnes d'enquêtes à réaliser (une campagne de comptages routiers VL/PL sur le Boulevard Maritime, sur ses barreaux d'accès en rive gauche et sur le boulevard de l'Ouest, en rive droite, ainsi que sur les voiries desservant les grandes entreprises situées dans l'emprise du projet ; une campagne de comptages visuels des transports exceptionnels ; une enquête origine/destination auprès des chauffeurs de PL desservant les principaux sites portuaires ; une enquête auprès des principaux clients du GPMR, des gestionnaires de voiries et des fédérations et organismes représentatifs du monde économique)
- Réalisation d'une enquête origine/destination des PL empruntant les quais bas rive gauche à Rouen
- Simulations de différents scénarios d'aménagement et des impacts socio-économiques induits

Le GPMR, maître d'ouvrage, a confié la réalisation de l'étude, après mise en concurrence dans le cadre des marchés publics, à EGIS France pour un montant de 83 767,50 € H.T, porté par avenants à la somme de 92 782,50 € H.T.

Le suivi de l'étude a été piloté par le GPMR avec l'assistance du CETE Normandie Centre et a fait l'objet de rendu régulier au Comité Technique constitué des gestionnaires de voiries concernés et des représentants de l'Etat.

En conséquence, il est convenu :

Article 1^{er} – Objet

La présente convention a pour objet de rappeler le plan de financement de l'étude et de préciser les modalités du financement de la Ville de ROUEN.

Article 2 – Plan de financement de l'étude

Le plan de financement de l'opération est assuré par les différents partenaires à hauteur de la participation soit :

- Ville de Rouen	:	10 % - dans la limite maximum de 10 000,00 € H.T
- CREA	:	10 %
- Département Seine Maritime	:	10 %
- GPMR	:	70 %

Soit une participation de l'ordre de 9 278,25 € H.T (92 782,50 x 10%). Ce montant pourra évoluer en fonction des décisions validées par le Comité technique compétent.

Rappel : La participation de l'Etat a été fixée à la prise en charge des frais inhérents à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, confiée au CETE Normandie Centre.

Article 3 – Modalités de paiement de la participation de la Ville de Rouen

La Ville de Rouen versera sa participation au GPMR sur présentation d'un ordre de recette accompagnée des justificatifs de la dépense.

Article 4 – Litiges

Les litiges relatifs à l'exécution de la présente convention relèvent de la compétence du Tribunal Administratif de Rouen.

Fait en un seul original, à Rouen, le

Le Maire
de la Ville de Rouen

Yvon ROBERT

Le Directeur
du Grand Port Maritime de Rouen,

Philippe DEISS